

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie de l'air

**Décision n° 6761 du 2 novembre 2015 portant promotion
de sous-officiers de réserve de la gendarmerie de l'air**

NOR : INTJ1517896S

Le commandant de la gendarmerie de l'air,

Vu le code de la défense;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 6759 du 2 novembre 2015 (NOR : INTJ1517895S),

Décide:

Article 1^{er}

Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers de gendarmerie

L'adjudant-chef de réserve dont le nom suit est promu au grade de major de réserve le 1^{er} décembre 2015:

Fehr, André

Nigend : 117 538

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 2 novembre 2015.

*Le colonel, commandant
la gendarmerie de l'air,*
P. AUBERT